



## Violences volontaires sans blessures

Par **Claragogne25**, le **23/07/2014** à **10:49**

Bonjour, je me suis fâchée avec une copine, et hier je l'ai croisée dans un supermarché et quand je lui parlais elle ne me répondait pas. Alors encore plus en colère je lui ai donné une bonne claque en pleine figure, deux gifles (dont une un peu légère) et je lui ai tiré le nez. ensuite la responsable du magasin s'est mise entre nous et j'ai laissé tomber. seulement toujours sous l'effet de la colère j'ai promis que mon mari et moi allons continuer de la frapper partout où nous la verrons. seulement hier elle a fait un malaise et a été amenée aux urgences et suite à cela a été arrêtée pour quatre jours.

Ma question est la suivante un cou reçu dans la figure peut-il entraîner un arrêt de 4 jours. enfin vu qu'elle a porté plainte quelles peines vais-je encourir? est-il possible que je sois condamnée j'ai un casier vierge et si je dis qu'elle m'avait insultée pourrait-il être une circonstance atténuante?

Merçi.

Par **LOLITATESSE**, le **09/11/2014** à **19:07**

Bonjour,

Je n'ai pas de réponse à votre histoire mais mon mari a eu une histoire pas vraiment similaire à la votre sauf que l'autre personne a menti et a porté plainte. Le jugement a eu lieu et nous venons de recevoir une convocation en vue d'une procédure de composition pénale devant l'A.E.M. Au vu du gendarme mon mari est le vilain petit canard alors que c'est lui qui s'est fait insulter et violenté sauf que c'est l'autre personne qui a eu cette attitude. Que devient votre

histoire ?

Cordialement

LOLITATESSE